Éditorial

Alliances et coalitions

Les alliances militaires ont leurs origines dans la notion de sécurité collective, selon laquelle les États se rassemblent pour assurer leur sécurité et promouvoir et défendre leurs intérêts communs. Cependant, de telles alliances sont fondées sur la distinction entre « nous » et « les autres », ces derniers étant perçus comme une menace contre laquelle les membres de l'alliance unissent leurs forces pour se protéger mutuellement (l'OTAN contre le Pacte de Varsovie durant la guerre froide).

En réalité, la véritable sécurité collective ne fait pas de distinction entre « nous » et « les autres », mais plutôt, elle implique un engagement universel et réciproque contre toute entité qui mettrait en péril l'intégrité des États. Elle prend appui sur la conviction que la sécurité internationale est un bien commun à tous les États. Une coalition reflète ce caractère inclusif de la sécurité collective et diffère donc d'une alliance militaire. La coalition est donc un type particulier d'alliance : elle est concertée, temporaire, négociée, complexe et d'actualité.

Dans un monde multipolaire et beaucoup plus dangereux, une réponse plus collective, voire globale, que défensive, face aux nouveaux enjeux sécuritaires internationaux est inévitable. La multiplication des conflits intra-étatiques, l'affaiblissement de l'État, le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive, les insurrections, les crimes de guerre et contre l'humanité font des coalitions des systèmes appropriés à l'ère post-bipolaire de la guerre froide.

Ces coalitions ne sont pas une nouveauté en soi, mais elles sont en train de devenir la règle plutôt que l'exception en matière militaire et de sécurité internationale. Elles permettent d'éviter les contraintes propres aux alliances militaires multilatérales et d'inviter un groupe d'« alliés » rapidement. D'après Guillaume Parmentier : « L'alliance devient un choix, une possibilité utilisable "à la carte" et non une obligation inhérente à un des fondements de la politique étrangère de l'État[1] ».

La mondialisation des menaces favorise ces coalitions de circonstances au détriment d'alliances stables. Les alliances de défense territoriale sont remises en cause par la fluidité du risque qui se substitue à la menace au sens traditionnel et militaire. Face aux dangers transnationaux – le terrorisme et la criminalité organisée – la réponse consistant à former des alliances semble beaucoup moins adéquate, étant donné que les États de l'alliance ne sont pas confrontés aux mêmes risques, avec la même intensité et au même moment. En matière de défense, la seule

certitude dans le contexte stratégique actuel, est que les forces armées d'un État ne peuvent agir à l'extérieur de leurs frontières sans mettre sur pied une coalition. Cela implique que toutes les règles régissant l'engagement des forces sur un théâtre d'opérations, la doctrine d'emploi des forces, de chacun des États impliqués, convergent. En un mot, les armées doivent être interopérables à tous les niveaux, ce qui touche l'ensemble du spectre des opérations, à savoir aussi bien les aspects stratégiques que les aspects opérationnels ou tactiques.

Avec la complexification des menaces internationales, le multilatéralisme reste un moyen unique de gérer les crises et de résoudre les conflits. L'action étant d'autant plus efficace qu'elle est menée par le plus grand nombre. Dans ce contexte, l'alliance militaire, au sens traditionnel du terme, apparaît aujourd'hui dépassée. À la lumière de la « théorie de l'équilibre des menaces » proposée par Stephen Walt : désormais, les États ne s'allieraient plus les uns contre les autres, mais contre les menaces globales[2].

Rémy M. Mauduit, rédacteur en chef
Air and Space Power Journal—Afrique et Francophonie
Maxwell AFB, Alabama

1. PARMENTIER, Guillaume, « *Les États-Unis et l'OTAN. De l'alliance à la coalition* », p. 619. www.afri-ct.org/IMG/pdf/afri2005_parmentier.pdf.

2. Voir WALT, Stephen M., *The Origins of Alliances* (L'origine des alliances), Cornell Studies in Security Affairs, Ithaca, NY : Cornell University Press, 1987.

Visitez notre site web
http://www.au.af.mil/au/afri/aspj/apjinternational/aspj_f/Index_F.asp